
NORME INTERNATIONALE 3272 / III

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Microcopie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études — Partie III : Microcopies unitaires sur film de 35 mm

*Microcopying of technical drawings and other drawing office documents —
Part III : Unitized 35 mm microfilm carriers*

Première édition — 1975-09-01

standards.iteh.ai

[ISO 3272-3:1975](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c6617cdd-55d4-40c1-949c-94b012ddaf98/iso-3272-3-1975)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c6617cdd-55d4-40c1-949c-94b012ddaf98/iso-3272-3-1975>

CDU 003/050 : 778.14 : 002

Réf. n° : ISO 3272/III-1975 (F)

Descripteurs : reproduction documentaire, microcopie, film cinématographique 35 mm, carte à fenêtre, dessin industriel, document technique, dimension.

Prix basé sur 4 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3272/1 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 46, *Documentation*, et soumise aux Comités Membres en novembre 1973.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'
Allemagne
Australie
Belgique
Bulgarie
Canada
Danemark
Égypte, Rép. arabe d'
Espagne
Finlande

France
Hongrie
Inde
Israël
Italie
Mexique
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Pologne
Portugal

ISO 3272-3:1975

Roumanie

Royaume-Uni

Tchécoslovaquie

Thaïlande

Turquie

U.R.S.S.

U.S.A.

U.S.A.

Yougoslavie

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Suisse

Microcopie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études —

Partie III : Microcopies unitaires sur film de 35 mm

0 INTRODUCTION

Les bureaux d'études sont amenés à produire, outre des dessins, des documents divers dans leur objet, leur forme et leur destination. Les échanges d'une telle documentation entre les entreprises doivent pouvoir être effectués aisément et sans qu'aucune ambiguïté n'apparaisse lors de l'utilisation des informations qu'elle renferme.

Les procédés de microcopie permettent en particulier de réduire sous un faible encombrement les informations contenues dans les documents de bureaux d'études et de faciliter ainsi leur transport, leur maniement et leur conservation. La restitution fidèle à partir d'une microcopie ne peut être aisément assurée que si la microcopie satisfait à des conditions précises de dimensions et de qualité. Ces conditions de qualité elles-mêmes ne peuvent être assurées facilement que si l'exécution du document original est astreinte à des spécifications strictes adaptées aux formats de microcopie et aux échelles de réduction choisies.

La partie III traite de l'échange des informations au moyen de microcopies unitaires, sur film de 35 mm, des dessins techniques et des documents qui leur sont associés, auxquelles s'appliquent les techniques opératoires définies dans la partie I et qui satisfont aux conditions de qualité définies dans la partie II.

1 OBJET

La présente Norme Internationale définit des spécifications relatives aux cartes à fenêtre, au montage dans ces cartes du film de 35 mm des dessins techniques et autres documents de bureau d'études, des cartes de prise de vue et des cartes de copies employées pour reproduire les images de film de 35 mm de ces cartes.

2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale est applicable à la microcopie de tous les documents établis par les bureaux d'études, tels que les dessins techniques, les plans d'architecte, les notes de calcul, les devis descriptifs, nomenclatures et catalogues de pièces.

Elle traite de la microcopie de ces documents sur des images simples d'un film de 35 mm montées individuellement dans des cartes perforées. Ces cartes sont destinées à être employées pour l'échange d'information par reproduction, agrandissement et lecture.

3 RÉFÉRENCES

ISO 1681, *Traitement de l'information — Spécifications des cartes vierges en papier.*

ISO 3272/I, *Microcopie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études — Partie I : Techniques opératoires.*¹⁾

ISO 3272/II, *Microcopie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études — Partie II : Critères et contrôle de la qualité.*¹⁾

ISO 1700, *Reproduction des documents — Vocabulaire.*¹⁾

ISO 1975, *Méthode de mesurage de la zone de surépaisseur sur les microcopies unitaires.*¹⁾

ISO 1976, *Méthode de détermination de l'adhérence du film protecteur appliqué sur la fenêtre des microcopies unitaires (cartes à fenêtre).*¹⁾

4 VOCABULAIRE

Pour la définition des termes techniques de reproduction employés dans la présente Norme Internationale, voir ISO ...

5 CARTES VIERGES

Les cartes employées pour l'établissement de cartes à fenêtre doivent être des cartes vierges conformes à l'ISO 1681. Pour les cartes non conformes à l'ISO 1681, voir annexe A.

6 DIMENSIONS

Les dimensions et l'emplacement de l'ouverture de la microcopie ainsi que les zones de surépaisseur, sont spécifiées par la figure. Les dimensions et les tolérances

1) En préparation.

extérieures de la carte, y compris celles du coin coupé et de l'arrondissement du coin, doivent être conformes aux dimensions spécifiées dans l'ISO 1681.

NOTE — Dans certains cas, la zone d'image maximale du document est du même format que l'ouverture minimale de la microcopie définie par les dimensions d'emplacement. Les tolérances réelles de travail des dimensions d'emplacement de l'ouverture de la microcopie doivent par conséquent empêcher l'empiètement sur la zone d'image maximale du document.

7 ÉPAISSEUR DU DISPOSITIF DE FIXATION

L'épaisseur totale de la carte et du dispositif de fixation, ou de la carte et du film (selon le cas), doit être mesurée et comparée à l'épaisseur de la carte seule¹⁾. Les cartes doivent être conditionnées durant 6 h à une température de 23 ± 2 °C et à une humidité relative de 50 ± 2 % avant

d'effectuer le mesurage. La différence entre les deux valeurs mesurées ne doit pas excéder 0,14 mm.

NOTE — Les cartes à fenêtre qui fixent le film sur le support selon différentes méthodes ont des dispositifs de fixation d'épaisseur différente. Les cartes qui ont un dispositif de fixation de même épaisseur peuvent être traitées par ordinateur. Des difficultés surgissent lorsque des cartes présentant des dispositifs de fixation d'épaisseur différente sont mélangées. Les cartes dont le dispositif de fixation a la plus petite épaisseur se traitent mieux par ordinateur.

8 FIXATION DU FILM DANS LA CARTE

Le microfilm doit être solidement fixé à la carte au cours des divers traitements qu'elle doit subir. En raison de la gamme étendue des types de cartes existants, il n'est pas possible de recommander une méthode d'essai applicable dans tous les cas. Cependant deux méthodes d'essai d'adhérence et de stockage éprouvées par de nombreux usagers sont décrites, à titre indicatif, dans les annexes B et C.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3272-3:1975

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c6617cdd-55d4-40c1-949c-94b012ddaf98/iso-3272-3-1975>

1) Voir ISO . . . , *Méthode de mesurage de la zone de surépaisseur sur les microcopies unitaires*.

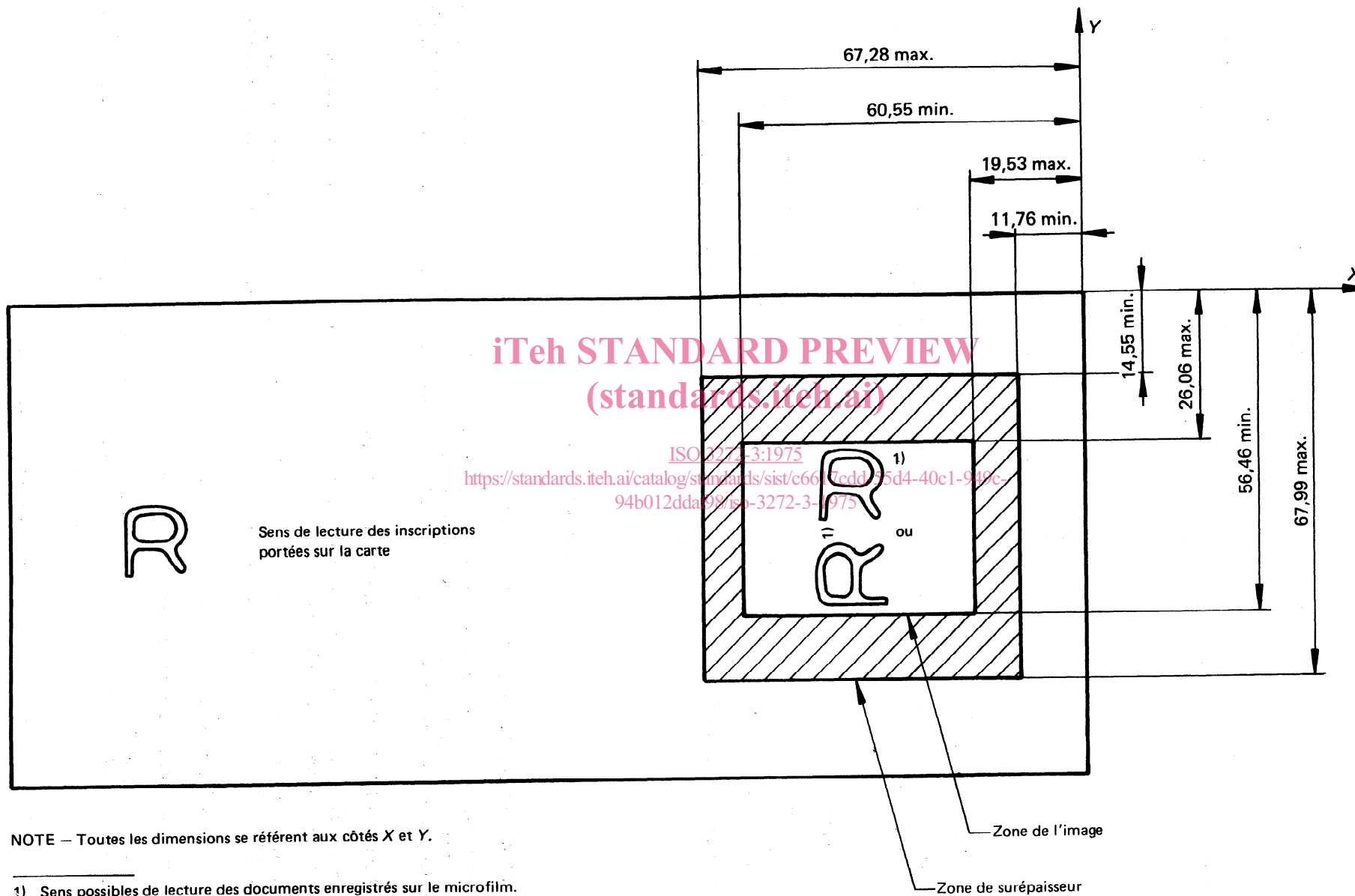


FIGURE — Emplacement et dimensions des zones de l'ouverture d'image et de surépaisseur

ANNEXE A

CARTES VIERGES EN PAPIER NON CONFORMES À L'ISO 1681

Lorsqu'on emploie des cartes non conformes à l'ISO 1681, elles peuvent en général être converties en cartes de copie conformes à cette Norme Internationale en effectuant la copie sur cartes conformes à l'ISO 1681 à condition que l'emplacement de la zone de l'image, en considération des coordonnées X et Y de la carte non normalisée, soit le même que celui qui est représenté par la figure.

ANNEXE B

ESSAI D'EMPILAGE

B.1 CONDITIONNEMENT

Le conditionnement des échantillons de cartes de prise de vue ou de cartes de copie ne doit être effectué que 48 h au moins après la fabrication des cartes. Les cartes sont mises en pile, non serrées, à une température de 23 ± 2 °C et une humidité relative de 50 ± 2 %.

B.2 MODE OPÉRATOIRE

Après conditionnement durant 24 h comme indiqué en B.1, les cartes sont stockées durant 24 h à une température de 45 ± 3 °C, en appliquant une charge de 5 kg sur la fenêtre. Les cartes sont ensuite conditionnées dans l'atmosphère spécifiée en B.1 durant 6 h, sans application de la charge.

Après conditionnement, on doit pouvoir feuilletter et séparer les cartes empilées aussi facilement que les cartes vierges.

ANNEXE C

ESSAIS D'ADHÉRENCE

C.1 ESSAI D'ADHÉRENCE DE LA PELLICULE PROTECTRICE¹⁾

Après que les cartes ont été conditionnées comme indiqué en B.1 durant 6 h, l'adhérence de la pellicule protectrice doit être suffisante pour conserver intact l'assemblage lorsqu'une carte est enroulée sur un mandrin de 35 mm de diamètre, la longueur de la carte étant parallèle à la génératrice du mandrin. L'essai doit être effectué avec le support placé contre le mandrin.

C.2 ESSAI DE LA RÉSISTANCE DE L'ADHÉSIF SUR LE MICROFILM

Les cartes sont stockées durant 6 h dans les conditions spécifiées en B.1, en appliquant une charge de 5 kg sur la fenêtre. Les cartes sont ensuite conditionnées selon B.1, sans application de la charge, durant 6 h.

Après conditionnement, le décollement de l'adhésif du microfilm ne doit pas excéder 13 mm par minute, sous une charge de 10 g pour les adhésifs collés à froid ou les cartes sensibles à la pression, ou une charge de 15 g pour les adhésifs collés à chaud.

C.3 ESSAI DE LA RÉSISTANCE DE L'ADHÉSIF SUR LA CARTE

Les cartes sont stockées durant 6 h dans les conditions spécifiées en B.1.

Après conditionnement, le décollement de l'adhésif de la carte ne doit pas excéder 13 mm par minute, sous une charge de 20 g pour les adhésifs collés à froid ou les cartes sensibles à la pression, ou une charge de 30 g pour les adhésifs collés à chaud.

1) Voir ISO . . . , *Méthode de détermination de l'adhérence du film protecteur appliqué sur les microcopies unitaires.*

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3272-3:1975

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c6617cdd-55d4-40c1-949c-94b012ddaf98/iso-3272-3-1975>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3272-3:1975

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c6617cdd-55d4-40c1-949c-94b012ddaf98/iso-3272-3-1975>